



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU DES ILES DE LERINS :

RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU DE L'ILE SAINTE MARGUERITE ET DE LA CONDUITE IMMERGEE DEPUIS LA POINTE CROISSETTE

Le SICASIL, syndicat intercommunal de l'alimentation en eau potable du bassin cannois, assure depuis le **1^{er} janvier 2017**, la maîtrise d'ouvrage des **travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable** sur son territoire. Cette nouvelle compétence, jusqu'alors à la charge de SUEZ, résulte des accords conclus entre le SICASIL et son délégataire, en décembre dernier, avec la **signature de l'avenant 7 au contrat de délégation du service public de l'eau potable**.

Le SICASIL mène depuis plus de dix ans une politique environnementale forte de protection des ressources et de lutte contre les fuites d'eau. **La gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** constitue un **levier d'action supplémentaire** pour améliorer le rendement des réseaux et lutter efficacement contre les pertes en eau.

A cet effet, le syndicat consacrera annuellement près de 5 millions d'euros d'investissement pour le renouvellement des réseaux d'eau potable. La première opération de ce nouveau programme de travaux concerne le renouvellement de la **canalisation d'eau potable immergée** située entre la Pointe Croisette et l'île de Sainte-Marguerite. L'adduction en eau des îles n'est actuellement assurée que par une seule conduite immergée, la seconde ayant été récemment condamnée en raison de sa vétusté. **Les travaux** vont consister à la **pose d'une seconde conduite immergée** sur 1800 mètres entre la Pointe Croisette et l'île Sainte Marguerite. Ils seront effectués **du 13 mars au 30 avril 2017**.

Avec cette réalisation, le syndicat **confirme ses engagements qualitatifs et quantitatifs** vis à vis du service apporté à ses usagers et **son action volontariste** en faveur de la **sécurité** de la **desserte en eau potable** et de la **défense extérieure contre l'incendie (DECI)**. En effet, malgré les conditions particulières liées à la situation géographique insulaire des abonnés des Iles de Lérins, le SICASIL assume pleinement les mêmes obligations d'approvisionnement en eau potable que pour les usagers du « continent ».

En outre, cette opération vient renforcer les récents travaux du SICASIL de renouvellement et d'extension du réseau d'eau de l'île Ste Marguerite dédié à la défense contre l'incendie avec la pose de 5 600 mètres de canalisation et la pose deux nouveaux points d'eau incendie, en partenariat avec l'Office National des Forêts, notamment sur la qualité du rendu des pistes forestières. A ce titre, le syndicat a obtenu une subvention de 144 000 € du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Au travers de ces différentes réalisations, le SICASIL sécurise durablement l'alimentation en eau des Iles de Lérins tout en garantissant une protection efficace contre le risque incendie.

Contacts presse :

SICASIL

Sylvie Joffre

04 93 90 54 62

sylvie.joffre@sicasil.com

Renouvellement de la conduite immergée depuis la Pointe Croisette

➤ Le cadre de l'intervention

L'île Sainte Marguerite était historiquement alimentée en eau potable par deux canalisations immergées :

- une canalisation de 1350 mètres de diamètre 110 mm en polyéthylène posée en 1987 ;

- une canalisation de 1550 mètres en polyéthylène bleu de diamètre 160 mm posée en 1991.

La conduite de diamètre 110 mm est actuellement hors service en raison de sa vétusté, d'où la décision du SICASIL de poser une nouvelle conduite immergée pour sécuriser durablement l'alimentation en eau des îles de Lérins.

Ce projet se met en œuvre dans un environnement de qualité et particulièrement sensible, marqué notamment par la présence d'espèces naturelles protégées, comme la posidonie et les grandes nacres ; mais aussi dans un paysage terrestre reconnu pour sa



qualité patrimoniale puisque classé par le ministère de la culture.

Pour parvenir à son aboutissement, ce projet de renouvellement a fait l'objet d'un long et complexe travail administratif, préalablement à l'engagement des travaux sur le domaine public maritime, et l'obtention d'une autorisation de réalisation délivrée par l'Etat. Au préalable, des études scientifiques et techniques ont été élaborées en concertation avec la DDTM et la DREAL.

➤ La nature des travaux sur le secteur sous-marin

L'opération de renouvellement nécessite la pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène de diamètre 160 mm sur 1 800 mètres en grande partie immergée. Ce choix de matériau répond aux contraintes environnementales, car ce produit en milieu marin ne présente aucune nocivité vis à vis de son environnement.

La canalisation est immergée sur environ 1 220 ml, déposée et maintenue sur le fond sableux, notamment par des ancrages spécifiques et adaptés. Cette méthode permet de ne pas nuire au milieu

naturel sensible car aucune fouille n'est effectuée dans le tronçon sous-marin.

Afin de protéger le milieu naturel marin, des mouillages écologiques pour les activités de plongée sous-marine seront disposés autour de l'île pour limiter les impacts négatifs des ancrages de bateaux.

Le lieu des travaux maritimes se trouve dans une zone de mouillage interdite. Une signalisation et un balisage du chantier accompagné d'une information préalable des usagers sera mise en place à la capitainerie pour interdire la navigation dans la zone de travaux.

➤ La nature des travaux sur les secteurs terrestres

Sur la partie terrestre, la canalisation sera posée pour être raccordée au réseau existant sur un linéaire d'environ 55 ml en tranchée sur le parking de la Pointe Croisette et d'environ 50 ml sur l'île de Sainte Marguerite.

Ces travaux nécessitent beaucoup d'attention afin de protéger l'environnement remarquable du site. C'est en ce sens que tous les travaux seront effectués avec des petits engins de manutention sur les secteurs terrestres.

➤ Une approche environnementale forte

Dans un souci de préservation et de respect du milieu naturel, le SICASIL a missionné le Conseil Scientifique des Iles de Lérins (CSIL) pour réaliser un suivi environnemental du milieu naturel marin (posidonies et grandes nacres).

Ainsi, comme toutes les opérations menées par le syndicat, le renouvellement de la conduite, conçu en consultant le milieu associatif spécialisé, s'inscrit dans une approche environnementale forte, privilégiant les mesures permettant de minorer, voire de rendre négligeable, l'impact de la pose et de l'exploitation ultérieure de l'ouvrage.

L'emprise mise à la disposition de l'entreprise pour la réalisation du chantier est celle du parking et de la plage situés à proximité du Palm Beach qui seront partiellement fermés au public. D'autre part, la baignade sera interdite dans la zone à proximité du chantier pendant la durée des travaux.



Tous les dispositifs choisis répondent aux exigences environnementales de ce site classé et limitent l'impact direct sur le milieu naturel.

Organisation de l'opération

Maître d'ouvrage :	SICASIL
Maître d'œuvre :	TPFI
Entreprises retenues :	SOGEA, CTS
Partenaires :	DDTM / DREAL/ Ville de Cannes / Merlin / Artelia / In Vivo / CSIL
Montant de l'opération :	800 000 € T.T.C.
Démarrage des travaux :	13 mars 2017
Fin des travaux :	30 avril 2017

Renouvellement des réseaux d'eau potable de l'île Sainte Marguerite

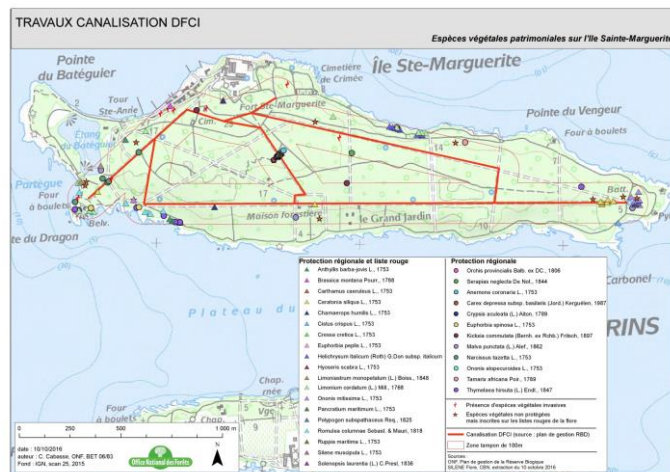
➤ Le cadre de l'intervention

Ce projet de renouvellement du réseau d'eau potable est réalisé dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts du massif forestier de l'île Ste Marguerite.

Sur cette île, le réseau dédié à la stricte défense contre l'incendie du massif forestier est vétuste et très encrassé. Ce réseau actuel, datant de 1956 et en amiante ciment de diamètre 100mm, ne permet pas d'obtenir les caractéristiques hydrauliques conformes sur les points d'eau les plus éloignés du réservoir incendie et de son poste de surpression associé.

L'objectif de l'opération est de sécuriser l'alimentation des points d'eau d'incendie et

de garantir 17 litres par seconde sous 1 bar de pression.



➤ La nature des travaux

Les aménagements comprennent la création d'un nouveau réseau d'eau potable :

- 3 300 ml de réseau Ø100 mm ;
- 2 310 ml de réseau Ø125 mm ;
- la fourniture et la pose des pièces de raccordement ;

- le déplacement des poteaux incendies déjà présents sur site pour les raccorder au nouveau réseau ;
- la pose de 2 poteaux incendie neufs.

Organisation de l'opération

Maître d'ouvrage : SICASIL
Maître d'œuvre : AB INGENIERIE
Entreprises retenues : NICOLO SAS
Partenaires : SDIS06 / ONF / Ville de Cannes
Montant de l'opération : 698 147 € T.T.C.
Partenaire financier : FEADER(*)
Montant aide : 144 000 € T.T.C.
Démarrage des travaux : 21 novembre 2016
Fin des travaux : 31 mars 2017

(*) Projet financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

Nom de l'opération :
RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION POUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS SUR LE MASSIF FORESTIER DE L'ÎLE SAINTE-MARGUERITE

Objectif de l'opération :
SECURISER L'ALIMENTATION DES POINTS D'EAU D'INCENDIE ET GARANTIR 17 LITRES PAR SECONDE SOUS 1 BAR DE PRESSION

Montant européen accordé : 144 000 €

FOURNITURE ET POSE DE :
3300 METRES DE CANALISATION DE DIAMETRE 125 MM
2310 METRES DE CANALISATION DE DIAMETRE 100 MM

L'Europe investit dans les zones rurales

